

REUNION DE BUREAU DE L'ACAS-BELLIE
Du 17 juillet 2012
En Mairie du Rouget

La séance est ouverte à 17 h.

Présents : A. VALADOU, J.P DEPEIGNE, G. BEX, B. VIGIER, M.T. PICARD, P. MALGAT.

Finances :

- A ce jour en caisse 5373,19 € après règlement de l'entreprise LAROUSSINIE 2366,25 € pour la mise en place des éclairages des Oliviers
- Dépense pour les Affiches du concert du 4-08: 30 €

Adhésions :

- On faut refaire un tour (Bernard et Gilbert) des commerçants non à jour avec distribution des affiches du concert
 - o On attend une réponse de Sem-Tornats pour 2012, via Jean-Pierre
 - o Les établissements LACOMBE fuel doivent être recontactés.

Autres questions :

- Une erreur sur l'affiche concernant la kermesse est à rectifier. Elle a lieu le 5 et non pas le 4 août.
- La revue concernant le patrimoine sacré de la Chataigneraie est disponible dans les offices de tourisme avec 2 pages pour Ste Thérèse du Rouget ; elle doit être présentée officiellement à Vitrac le 25 juillet.
- Le lundi 6 août aura lieu chez Roussilhe au rouget en présence de Jean LABELLIE et Jeanne, le banquet de l'amicale des enfants du canton de Saint Mamet.
- Le 21 août a lieu chez Roussilhe le banquet des aînés du Massif Central avec visite de l'église
- Eclairage des Oliviers : il fonctionne bien. Pour le moment on ne met pas en place une barrière protectrice mais on laisse un banc devant chacun.
- A la rentrée il faut revoir le problème de l'éclairage de l'église.

Exposition LABELLIE :

- Elle aura lieu à la Mairie du Rouget, elle rassemblera une vingtaine d'œuvres, et durera le WE des 4 et 5 août.
- Il faut prévoir les affichettes d'identification des œuvres sous les tableaux. (Alain communique les titres connus à Bernard) Il faudra le vendredi récupérer à la Communauté de Communes les supports-présentoirs et les rendre le lundi.
- Un tour de garde a été fixé mais Alain sollicitera d'autres membres de l'acas-bellie pour alléger la durée de garde de chacun. D'ores et déjà, tous ceux qui pourraient se libérer une heure ou deux pour ce tour de garde sont invités à se faire connaître.
Merci !

Concert du 4 août :

- Logement des artistes. Ils sont onze musiciens et membres de leur famille. 4 iront chez Jean-Pierre à la Ségalassière et 6 voire 7 chez la maman d'Alain à Roumégoux Il manquerait un lit mais une solution est possible.
- Le programme musical débutera à 20 h 30. Prix d'entrée 10 €, prévoir deux tables à l'entrée qui seront laissées sur place pour la kermesse le lendemain.

Repas :

- Pour les onze musiciens le samedi à 19h, chez Roussilhe. Les membres de l'Association présents régleront leurs repas et Alain et Jean-Pierre en seront.

Tombola :

- La maquette présentée par Jean Pierre DEPEIGNE pour les tickets convient.
- On tire 400 billets et cela va coûter 114€. Il conviendra de vendre des billets le plus tôt possible, à l'occasion des différentes manifestations (comme le 1^{er} marché de nuit le 25-07) et lors des banquets précités. Le tirage ayant lieu fin décembre.
- Jean est invité à nous apporter la maquette de vitrail qu'il a envisagé d'offrir afin de l'exposer ; Alain a récupéré à la com com sa toile du pays vert.

Panneaux indicateurs :

- Gilles COMBELLE va se servir de la lettre d'Alain pour intervenir auprès de la DIR.
- Si cela ne suffit pas, on sollicitera les grands élus comme Mr MEZARD Sénateur.
- Sur les grands panneaux de la RN122 seront vraisemblablement figurés les différents lieux de vie de la ville dont l'église : il s'agit du projet initié et suivi par la municipalité.

Marché de nuit :

- Ils ont lieux le 25 juillet et le 8 août. Sur un panneau figureront des photos des œuvres de Jean. Les billets de tombola seront bien sur proposés. On fera état du bilan des réalisations effectuées à ce jour.
- Si possible Gilbert exposera une ou deux assiettes décorées, autres lots de la tombola
- Pour le 25-07, Alain, Bernard voire Gilbert tiendront le stand
- Pour le 8-08 à déterminer (Alain absent) là encore que les adhérents présents et disponibles le fassent connaître

Proposition pour un concert « rock » en décembre de Michel ALZOUNIES et son groupe. Il se produit le samedi 21 juillet à Crandelles. Il serait souhaitable que quelqu'un puisse aller l'écouter ce jour, ou un autre, afin de valider le projet

Enfin la GMF n'étant plus en mesure d'assurer l'ACAS-BELLIE, pour la même somme de 130 € la SMAD, filiale du Crédit Agricole accepte de le faire. On décide de traiter avec elle.

Prochain « chantier » : l'amélioration de l'éclairage de la nef de l'église : devis demandés à 4 électriciens (Château, Laroussinie, Alazard et Laroussinie)

La prochaine réunion aura lieu le 4 septembre à 17 h en Mairie du Rouget.

